

# HISTOIRE DU PEUPEMENT DE LA RÉGION DE SASSANDRA

## Essai de périodisation analytique

JONAS IBO

Dans les pages qui suivent, nous nous efforcerons, contrairement aux « utilisateurs de l'histoire », de « faire de l'histoire ». La démarche, par conséquent, consistera à dépasser les apparences, « le déjà dit », et à aller au-delà. C'est dans cet effort de conceptualisation que l'histoire pourrait jouer davantage son rôle scientifique. C'est d'ailleurs ce que Lucien Febvre et Marc Bloch, fondateurs de l'école des Annales, proposaient dès 1929. Sans prétendre à la perfection, nous pensons qu'il nous appartient de traiter des problèmes d'histoire de la Côte-d'Ivoire dans cette perspective qui tend à consacrer l'histoire-problème sur l'histoire événementielle : celle-ci, bien que nécessaire, a besoin d'être enrichie. Pour s'intégrer au courant pluridisciplinaire actuel, l'historien doit s'efforcer d'interroger davantage ses sources ; voilà ce que nous tentons modestement de faire dans cet article en formulant de nouvelles questions.

Processus par lequel des communautés humaines s'établissent en un lieu déterminé de l'oekoumène (partie habitée de la surface terrestre), le peuplement suppose avant tout l'occupation et l'organisation d'un milieu écologique donné. Par conséquent, faire l'histoire du peuplement d'une région comme celle de Sassandra signifie appréhender les contextes historiques de la mise en place des différentes communautés en présence et caractériser leurs interrelations dans l'appropriation des ressources naturelles disponibles. La région de Sassandra correspond, dans le cadre de cette étude, à la circonscription territoriale de la sous-préfecture de Sassandra dont les populations autochtones sont, par ordre d'importance numérique, les Godié, les Neyo, les Bakwé et les Kodja (1).

1. N'ayant pas effectué d'enquêtes dans les villages kodja, dans ce texte il n'en sera pratiquement pas question. Toutefois, selon la littérature, le processus d'installation de cette population se rapproche sensiblement de celui des Bakwé.

Quatre principales phases semblent se dégager, à notre sens, dans l'histoire de ces populations.

La première phase commence avec la mise en place progressive des populations dites actuellement « autochtones » de la région de Sassandra et s'achève avec l'arrivée des premiers voiliers européens sur la côte ouest au cours du dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Elle pourrait de ce fait être qualifiée d'endogène car elle se serait déroulée sans influence extérieure majeure. Contrairement à nos prédécesseurs, notamment A. Schwartz (SCHWARTZ, 1993 : 101), nous situons le processus de mise en place des populations autochtones actuelles de Sassandra bien avant le XVII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire au moins au XIV<sup>e</sup> siècle. À cette époque là, elles s'appelaient encore les Wê (2). A la suite de mutations internes favorisées par des relations qu'ils entretenaient avec le milieu environnant et les peuples proches ou lointains, ces Wê auraient reçu les désignations que nous leur connaissons aujourd'hui. Ces hypothèses appellent quelques commentaires (3).

Ensuite, quand les premiers navigateurs européens visitèrent la côte entre les embouchures du Sassandra et du Cavally, ils y trouvèrent des populations avec lesquelles ils entrèrent en contact par le biais d'échanges de produits du crû de différentes natures. Lorsque ces échanges se développèrent, ces populations autochtones s'adressèrent aux habitants de l'hinterland dont elles n'ignoraient certainement pas l'existence. Ces contacts précoces avec les représentants du négoce européen les rendaient plus fortes que les habitants de la forêt (non seulement elles acquéraient des richesses mais aussi et surtout, des armes à feu). Par conséquent, il est difficile de croire, même en l'état actuel de nos connaissances, que les autochtones actuels, venant du nord d'où ils auraient été repoussés vers le sud par les Mandé (4), ont pu assimiler de telles populations afin de s'installer entre le XVII<sup>e</sup> et le milieu du

2. Les Protokrou (les ancêtres de tous les peuples ivoiriens aujourd'hui classés dans le groupe ethno-culturel krou) sont localisés dans la forêt occidentale. Ils se divisent en deux grandes fractions : les Magwé entre le Bandama et le Sassandra et les Wê entre les fleuves Cavally et Sassandra (MÉMORIAL DE LA CÔTE-D'IVOIRE, 1987 : 61).
3. La méthode généalogique, qui a été le seul outil utilisé par Alfred Schwartz, consiste à reconstituer les maillons qui unissent l'ancêtre fondateur d'un groupe à ses descendants actuels. Comme il le souligne d'ailleurs avec regret, « elle est malheureusement le seul outil dont nous disposons pour tenter une chronologie de la mise en place des populations de l'interfluve Sassandra-Cavally » (SCHWARTZ, 1993 : 100). Elle nous paraît insuffisante pour « abrégé » la chronologie de l'histoire d'un peuplement. Cette méthode généalogique, assurément la plus accessible, a pour inconvénient principal de mettre à rude épreuve la mémoire des « vieux » (quand ceux-ci disparaîtront sans laisser de traces, alors réduira-t-on l'histoire des communautés humaines à une ou deux générations auxquelles aurait remonté la mémoire des nouveaux « vieux » ?) et, pour cette raison, elle ne devrait pas être utilisée seule.

XIX<sup>e</sup> siècle et récupérer par la suite tous les réseaux commerciaux à partir de la côte.

Enfin, ces repères chronologiques nous semblent trop calqués sur ceux établis pour l'histoire des sociétés akan de Côte-d'Ivoire qui, comme on le sait, a sérieusement influencé l'historiographie précoloniale de ce pays.

La deuxième phase qui part de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (PILLET-SCHWARTZ, 1989 : 566), dominée successivement par les navigateurs et les commerçants portugais, hollandais et anglais, prend fin avec l'arrivée des colons français en 1893 (et pourrait être qualifiée de luso-néerlandaise-anglaise). Cette période correspond à l'institutionnalisation du commerce de traite. Certains auteurs divisent cette phase en trois périodes distinctes : la période portugaise (de 1471 à 1580), la période hollandaise (de 1580 à 1713) et la période anglaise (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles) (RIEZEBOS *et al.*, 1994 : 16).

La troisième phase débute avec l'irruption coloniale et s'achève avec l'accession de la Côte-d'Ivoire à la souveraineté nationale et internationale en 1960. Cette phase est dite coloniale.

La quatrième phase, qui débute avec l'Indépendance de la Côte-d'Ivoire, pourrait être qualifiée de nationale ou de post-coloniale.

C'est au travers de ces phases singularisées par des activités anthropiques que nous tenterons de saisir la dynamique générale du peuplement de la région de Sassandra.

## LA MISE EN PLACE DU PEUPEMENT AUTOCHTONE

Cette phase endogène correspondrait au processus de la mise en place des « ancêtres »<sup>(5)</sup> des populations autochtones Bakwé, Godié, Kodja et Noyo. Les mythes, les légendes, les chants rituels, les généalogies et les récits de migrations et de fondations, malgré leurs limites certaines (ils sont parfois fragmentaires et peuvent être corrompus au cours de multiples transmissions) constituent les principales sources disponibles sur l'histoire de cette première phase. Contrairement à certains peuples ivoiriens qui, pour des raisons certainement idéologiques, disent être « descendus tout droit du ciel » (le cas des Kroubo de la région d'Agboville, par exemple) ou bien « sortis

4. Si tel était le cas, comment alors expliquer l'absence totale d'éléments de culture mandé dans cette partie de la Côte-d'Ivoire. Il suffit de considérer les innombrables survivances portugaises (dans la toponymie) et les influences anglaises sur les langues krou pour se poser de nouvelles questions sur la pertinence d'un tel schéma.
5. À défaut de terme mieux approprié (en l'état actuel de nos recherches) pour désigner ces populations dont pourraient être issues les autochtones actuels de Sassandra, on utilise le vocable « d'ancêtre » avec toutes les réserves que la rigueur scientifique impose.

de terre ou de l'eau » (les Eotilé de la région d'Aboisso, par exemple), les populations autochtones de la région de Sassandra n'hésitent pas à retracer les itinéraires et les étapes du mouvement qui auraient conduit leurs ancêtres dans leur habitat actuel (6). Nous essaierons d'illustrer cette thèse par un résumé des récits de la migration de trois communautés bakwé, neyo et godié. « Nous, habitants du village de Lobakuya, sommes originaires de *Tagbayo*, localité située dans la région de Soubré. À notre arrivée, nous avons trouvé en place les *Bridiyo* avec lesquels nous avons vécu et à qui nous avons emprunté la langue. Le village fondé s'appelait *Batébré*. De ce village, nous sommes allés fonder un nouveau village au bord de la rivière Iyé où vivaient les Birou. C'est ici que le groupe s'est scindé en deux, les Balékô et les Lobakô qui partirent ensuite fonder un nouveau village appelé *Gbréléto* en un endroit, *Gawoula-Noro* » (7). Les habitants de Bassa disent être venus du Bas-Cavally avant de s'installer sur une plate-forme appelée *Blapodjé*. Quant aux habitants de Beyo, ils témoignent être venus de *Gbokoé*, village situé dans la région de Tabou : « De *Kpokoé* nous sommes arrivés au bord de la mer où nous avons fondé un village, *Dagbégô* d'où nous avons progressé à l'intérieur pour aller créer le village de *Dabouyo* » (8). Ces extraits de récits de fondation inspirent trois remarques.

Premièrement, ils mettent en relief une origine forestière des autochtones actuels de Sassandra. Les zones sylvestres au nord-ouest (actuelle région de Soubré) et à l'extrême sud-ouest ivoirien (actuelle région de Tabou) apparaissent comme leurs foyers originels. Toutefois, à défaut d'enquêtes orales complémentaires dans les milieux cités et en l'absence d'autres sources de nature différente, on ne saurait exclure l'hypothèse que ces sites, dits d'origine, puissent être de simples étapes dans ces migrations historiques.

La deuxième remarque qui s'impose est que les toponymes (9) contenus dans les récits sus-cités montrent que l'établissement des communautés, durant cette phase endogène, s'est effectué essentiellement le long des cours d'eau et de manière éclatée. Deux raisons seraient à l'origine de ce type de peuplement caractérisé par une espèce d'éclatement « ordonné ». Si l'éclatement peut s'expliquer par les scissions fréquentes des groupes initiaux pour, peut-être, éviter les querelles intestines et, surtout, par le mode d'uti-

6. Loin de nous l'idée qu'une telle approche serait exempte de connotations idéologiques. Mieux, nous pouvons estimer qu'elle sous-tend une idéologie d'agression et d'expansion territoriale.
7. Récits de Ikpé Kpoklé Jacques, chef du village de Lobakouya. Enquêtes IBO, 11-04-1992.
8. Récits de Gnonko Henri, chef du village de Beyo. Enquêtes IBO, 08-06-1992.
9. Sources historiques à caractère universel en ce sens qu'elles sont valables pour toutes les phases de l'histoire du peuplement.

lisation du milieu (la cueillette et surtout la chasse), le semis le long des voies d'eau s'explique essentiellement par l'importance de ces formations physiques : sources de protéines animales, principales voies de communication pour des peuples forestiers dont la mobilité était limitée, à notre sens, plus par la présence massive d'animaux sauvages que par le caractère inextricable de ce milieu.

Enfin, ces récits de migrations et de fondations montrent que, contrairement à l'autochtonie **primaire** qu'on attribuerait volontiers à certains peuples ivoiriens, celle reconnue à ceux de Sassandra pourrait être qualifiée de **secondaire** (10).

Cette autochtonie secondaire se serait manifestée (d'après leurs récits de fondations) d'abord par l'assimilation, l'éviction ou la soumission des peuples anciennement établis dans ces contrées occupées de nos jours par les autochtones actuels. « De *Lobako* nos ancêtres arrivèrent à *Gahoula-Noro* où ils fondèrent un village qui s'appelait *Gbréléto*. Ici vivaient déjà les *Gbokoyo* et quand ceux-ci ont revendiqué leur terre, ils leur ont fait la guerre. Cette guerre a été remportée par les *Lobako* qui ont exterminé tout le monde à l'exception d'un vieillard et d'une femme portant une grossesse » (11). Ensuite, elle se serait affermie par la récupération du trafic transatlantique (cas du chef Bougri de Sassandra) et du rôle de courtiers par rapport aux peuples forestiers de l'hinterland.

L'action anthropique sur le milieu naturel durant cette première phase du peuplement se limitait essentiellement à l'appropriation des produits comestibles de la nature (champignons, chenilles, ignames sauvages, etc.) et à l'activité cynégétique contribuant plus, quant à elle, à la reconnaissance du territoire qu'à une véritable maîtrise de l'environnement. Elle apparaissait de ce fait comme « ... une façon d'être vis-à-vis de l'espace, une manière d'affirmer sa présence dans la forêt, de contrôler son environnement à défaut de le maîtriser » (SCHWARTZ, 1977 : 34). L'agriculture n'était certes pas inconnue de ces populations mais, en termes d'impact sur le milieu forestier, ses effets étaient insignifiants. « Ce mode de production, grand "consommateur" d'espace, n'est cependant absolument pas destructeur d'espace. L'économie de cueillette ne modifie en rien le milieu naturel : les produits de ramassage se reproduisent au rythme des saisons, les techniques de chasse et de pêche utilisées assurent la reproduction normale du gibier et du poisson. La petite

10. Quand des populations dites autochtones n'ont pas souvenance des migrations d'origine de leurs ancêtres, elles sont dites d'autochtonie primaire à la différence de celles qui en gardent des souvenirs détaillés et qui, de ce fait, sont qualifiées d'autochtonie secondaire.

11. Récit de fondation du village de Lobakouya recueilli auprès de son chef Ikpé Kpoklé Jacques, le 11-04-1992.

agriculture vivrière à laquelle se livre le Bakwé traditionnel n'affecte guère ce milieu : les minuscules clairières ouvertes dans la forêt ne sont que des égratignures » (SCHWARTZ, 1977 : 35).

Dans de telles circonstances, le contrôle de l'environnement se traduisait essentiellement par la mise en place progressive des territoires tribaux (ils émergeaient essentiellement à partir des territoires de chasse, d'où le rôle prépondérant des chasseurs dans ces sociétés dites traditionnelles), relativement peu définis, mais constituant le principal maillon de la chaîne des interrelations entre la société locale de Sassandra et le milieu, au moment où elle rentrait en contact avec le monde occidental fin 1470-début 1471 (PILLET SCHWARTZ, 1989 : 606).

### **LA TRAITE CÔTIÈRE EUROPÉENNE ET SON IMPACT SUR LE PEUPEMENT DE LA RÉGION DE SASSANDRA (1471-1893)**

La découverte des côtes de ce qui allait devenir, trois siècles plus tard, la Côte-d'Ivoire, par les navigateurs européens durant les trente dernières années du XV<sup>e</sup> siècle marque la naissance de nouvelles activités économiques qui vont influencer la dynamique du peuplement à Sassandra.

Les Portugais furent les premiers européens à découvrir la côte ouest de la future Côte-d'Ivoire. Ces premiers contacts, pacifiques mais distancés, (les marchands, par mesure de prudence, préféraient rester à bord), étaient marqués par ce qu'il est convenu d'appeler le « troc muet » des produits du crû et de la pêche, échangés contre la pacotille (perles, barres de fer, plats de cuivre ou d'étain). Les toponymes tels que Sassandra, qui est l'altération du *Sao Andréa* des Portugais, constituent les traces actuelles du passage de ces derniers.

Toutefois, il faut attendre la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492 et l'instauration, vers 1510, de la traite négrière<sup>(12)</sup> en direc-

12. À la suite de Abromova qui, en 1978, écrit que « la déportation des esclaves africains dans le Nouveau Monde a commencé après 1510, avec la fondation des colonies espagnoles », et Renault et Daget qui notent en 1985 que « les premières manifestations atlantiques de la traite n'ont pas lieu vers les rives américaines, pour la raison évidente que les Amériques ne sont ni découvertes ni exploitées avant la fin du XV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup>. Dans les années 1503-1510, de faibles contingents de déportés du côté américain de l'Atlantique y forment les premiers éléments d'un peuplement noir », Baba Kaké souligne, en 1988, que « Dix-neuf ans seulement après le voyage de Christophe Colomb, le premier navire emmenant une cargaison d'esclaves parvenait au Nouveau Monde. En effet, c'est le 12 janvier 1510 que le roi d'Espagne ordonna l'implantation de travailleurs noirs dans ses possessions d'Amérique. Ces nouveaux travailleurs, les premiers d'une interminable série, arrivèrent à Hispaniola (qui deviendra Haïti) en 1511. Dix ans plus tard, cette première étape sera

tion du Nouveau Monde pour que les contacts entre Européens et Africains influencent véritablement la dynamique de peuplement dans les zones d'approvisionnement du commerce triangulaire. Les Portugais, après l'annexion de leur pays en 1580 par l'Espagne, furent supplantés d'abord par les Néerlandais, qui obtinrent le privilège de fournir des esclaves aux colonies espagnoles d'Amérique (1580-1713), ensuite, et définitivement, par les Anglais (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) à travers des compagnies commerciales et coloniales anglaises, dont quatre (Woodin, King, Lucas et Rider Son Andrews) disposaient de comptoirs opérationnels à Sassandra quand le premier administrateur français, Georges Thomann, débarqua le 4 septembre 1893.

Si le manque de sources historiques ne permet pas encore de mesurer l'impact de la traite négrière sur le peuplement de la région de Sassandra, on peut toutefois émettre l'hypothèse que cette pratique a provoqué des perturbations dans l'évolution globale de cette société. En effet, la traite négrière, en tout cas dans sa phase la plus active, c'est-à-dire du XVIII<sup>e</sup> jusqu'à la fin du premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, a déstabilisé les sociétés locales en les entraînant dans des activités non productives (la guerre et le trafic d'esclaves), comme en témoigne le chef du village neyo de Misséhi : « À l'époque, les habitants de Misséhi achetaient des esclaves qu'ils livraient aux voiliers appelés communément *tos* qui arrivaient de l'étranger et ils recevaient en échange du sel, du savon, du pétrole, des machettes et de l'eau-de-vie. Les Neyo se ravitaillaient en esclaves en pays bété et guéré plus au nord » (13). L'historiographie contemporaine confirme cette thèse de source orale : « Les prisonniers faits lors des conflits et cédés aux Neyo de Sassandra en échange de quelques marchandises de traite étaient livrés aux négriers européens sur la côte. Des entrepôts d'esclaves se constituèrent dans les grands villages, sur les cours d'eau (à Zaébré, Boutoubré, Quati, Soubré) où l'approvisionnement se faisait facilement » (GOKOU, 1977 : 154).

On peut avancer l'hypothèse que, face à l'importance grandissante de la traite et, surtout, face à l'incapacité (en raison de la faiblesse des densités de peuplement) des marchés intérieurs à satisfaire les demandes toujours croissantes des négriers européens, l'usage des armes a été privilégié. Ces guerres seraient, à notre sens, à l'origine des sentiments de haine et de suspicion qui régnaient entre les peuples forestiers à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et expliqueraient, en partie, le sous-peuplement du Sud-Ouest ivoirien « ... sur une profondeur

remplacée par celle de Cuba. Dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les flottes marchandes protégées par des armadas militaires accomplissaient le long voyage, leurs cales et leurs entrepôts remplis de "bois d'ébène" ».

13. Récit de Lobognon Yorokoué, chef du village de Misséhi. Enquêtes IBO, 18-02-1993.

de 100 km au nord de la côte, la population était et est très clairsemée à la suite des razzias d'hommes qui furent faites... » (CHARTIER, 1925 : 122). L'exode ayant touché le royaume ashanti d'Ossei Tutu au XVIII<sup>e</sup> siècle eut aussi pour cause la traite des esclaves.

La traite négrière eut également pour conséquence le développement des activités de navigation fondées sur l'utilisation d'une main-d'œuvre spécialisée d'origine africaine communément appelée kroumen. « ...C'est justement à propos de la traite des noirs que l'on commence à entendre parler de kroumen » (BEHRENS, 1974 : 30). Le dépeuplement « cyclique » lié au phénomène « navigation » sera compensé par l'immigration étrangère qui s'amorce au cours de la troisième phase, dite phase coloniale.

### **L'IMPACT DE LA COLONISATION FRANÇAISE SUR LA DYNAMIQUE DE PEUPEMENT DE LA RÉGION DE SASSANDRA (1893-1960)**

Les environnements forestier et maritime ont déterminé l'orientation de l'exploitation coloniale de la région de Sassandra à partir de 1893.

La récolte du caoutchouc naturel et la pêche artisanale en mer ont été à l'origine de l'implantation précoce de ressortissants de la colonie voisine de Gold-Coast (devenue la république du Ghana en 1957). Il s'agissait des Ashanti, réputés pour leurs qualités de collecteurs de caoutchouc, d'où leur pseudonyme de *Poyofoué*, et des Fante, également pour la collecte du caoutchouc mais aussi pour la pêche et le service des maisons de commerce anglaises. Déjà en 1906, un rapport mensuel signalait que « des appoloniens et des Fante de jour en jour plus nombreux arrivent de la Côte-d'Or pour venir se livrer au commerce du caoutchouc dans le haut Sassandra. Ces traitants et colporteurs accaparent ainsi une partie de la main-d'œuvre restée disponible, pour monter leurs marchandises en rivière » (ANCI, 1906). En 1921 on recensait 2 500 ressortissants de cette colonie britannique sur le territoire de la Côte-d'Ivoire (ANCI, 1921). Cette situation traduit dans les faits l'une des clauses de la convention franco-britannique dont l'article 9 stipule que « à l'intérieur des limites tracées sur la carte..., les citoyens français et protégés français, les sujets britanniques et citoyens britanniques pour leurs personnes comme pour leurs biens, les marchandises et produits naturels ou manufacturés de la France et de la Grande-Bretagne, de leurs colonies, possessions et protectorats respectifs, jouiront pendant trente années, à partir de l'échange des ratifications de la convention mentionnée à l'article 5, du même traitement pour tout ce qui concerne la navigation fluviale, le commerce, le régime douanier et fiscal et les taxes de toute nature » (VILLAMUR et RICARD, 1903 : 342).



Dans la région de Sassandra même, hormis les communautés de pêcheurs fante établies sur le littoral (DELAUNAY, 1995), d'anciens foyers de peuplement gold-coastien sont actuellement repérables dans l'hinterland, notamment sur le terroir du village godié de Beyo situé à environ 60 km de la ville de Sassandra. Il s'agit d'Ashanti qui, non seulement récoltaient le caoutchouc, mais servaient aussi d'intermédiaires entre les forestiers ivoiriens s'étant mis, eux aussi, à l'exploitation du caoutchouc et les maisons de commerce établies sur le littoral. Ces ressortissants ghanéens se seraient ensuite établis définitivement à l'intérieur de la région de Sassandra en 1915 à la faveur, semble-t-il, de la crise du caoutchouc, comme en témoigne le chef de Beyo : « Kwamé Nkrumah <sup>(14)</sup> est arrivé à Dakpadou au moment où on récoltait le caoutchouc. Le commerce se faisait entre les Ghanéens et nous. Au début on échangeait notre caoutchouc contre les pagens de Quita. Quand il y a eu la crise du caoutchouc, il a décidé de rester chez le chef de canton, Dakpa, qui l'a ensuite confié au chef du village de Beyo, Gnadou Gnako. C'est ainsi que Kwamé Nkrumah s'est installé à Beyo avec ses deux femmes bété originaires de Buyo » <sup>(15)</sup>.

Même si les origines des communautés ghanéennes vivant actuellement dans la zone d'étude peuvent être situées au XIX<sup>e</sup> siècle, quand le commerce atlantique était encore dominé par les Anglais, leur implantation massive, ainsi que celle d'autres communautés étrangères, a été favorisée par des faits relevant exclusivement du système colonial français instauré à partir de 1893.

Le premier fait colonial qui influence directement le peuplement de la région de Sassandra est l'installation de l'appareil administratif local dirigé par le commandant de cercle secondé par le chef de subdivision, soutenus par tous les auxiliaires africains nécessaires au bon fonctionnement de l'administration au niveau local. « Quelques jours après nous recevions six soldats sénégalais et un charpentier noir, ce dernier commença la construction d'une baraque démontable que le voilier *Bonne Mère* nous avait amenée » (THOMANN, 1906 : 588). Le noyau initial de la communauté blanche de Sassandra est donc constitué par les agents de l'administration qui créent les conditions durables d'une implantation européenne composée d'agents de commerce, d'exploitants agricoles et forestiers. Au nombre de vingt-deux en 1911 dans la seule ville de Sassandra (ANCI, 1921), cette population de « souche européenne » atteignait 252 personnes en 1958, à l'échelle, toutefois, de l'ensemble du cercle de Sassandra incluant Soubré comme chef-lieu

14. Ce ressortissant de la Gold Coast serait arrivé en pays Godié en provenance de Buyo où il aurait épousé deux femmes bété. Deux enfants de Kwamé Nkrumah (la similitude de nom avec le premier président ghanéen, le Dr Kwamé Nkrumah, est troublante) vivent encore à Beyo.

15. Récit de Gnonko Henri, chef du village de Beyo. Enquêtes IBO, 08-06-1992.

de circonscription administrative (ANSOM, 1958 : 17). Durant l'époque coloniale, une quarantaine d'administrateurs de la France d'Outre-Mer se sont succédés à la tête du cercle de Sassandra.

La mise en œuvre de la politique économique et sociale conçue par l'administration coloniale nécessite la mobilisation d'une main-d'œuvre constituée d'*indigènes*. Confrontée à une pénurie de force de travail au niveau local, l'autorité coloniale procède à un redéploiement de populations à l'échelle de toute la colonie de Côte-d'Ivoire. On essaie d'abord de puiser dans les ressources humaines disponibles mais dispersées dans la forêt, alors abondante, pour la réalisation des tâches immédiates de colonisation que sont les voies de communication.

Deuxième fait colonial ayant déstabilisé toute l'organisation spatiale de la société locale, l'ouverture des axes de pénétration débute véritablement à Sassandra à partir de 1908 sous l'égide du capitaine Schiffer, alors administrateur de ce cercle. « Une trouée d'une douzaine de mètres de large et de plus de cent kilomètres de long est taillée dans la forêt dense, de nombreux villages sont déplacés et installés *manu militari* sur le nouvel axe ("la piste Schiffer" ou "piste militaire"), dont la construction, puis l'entretien, requièrent une main-d'œuvre importante » (SCHWARTZ, 1989 : 3). Les populations autochtones ne sont pas seulement déplacées, elles sont également soumises au régime du travail obligatoire institutionnalisé dans la colonie de Côte-d'Ivoire par l'arrêté du 25 novembre 1912 (ANOUMA, 1976). À la linéarité riveraine du peuplement précolonial s'est substituée la linéarité routière, caractéristique essentielle du semis au cours de la période coloniale.

Ce redéploiement de populations s'est fait selon trois directions principales. La première suit la piste Schiffer et se distingue par une certaine homogénéité ethnique, puisque le mouvement n'a concerné, du moins à ses débuts, que les autochtones bakwé de Sassandra. Deuxième axe de peuplement colonial, la route allant de Sassandra à Gagnoa a mobilisé plus d'hommes et a contribué non seulement au désenclavement du pays godié (le Godié-Ouest), mais a entraîné un brassage d'ethnies. C'était d'ailleurs le but poursuivi par l'administration coloniale dans cette œuvre : « mélanger les tribus et les races, faciliter un brassage de groupes ethniques qui tendra de plus en plus à réaliser l'uniformisation des peuplements de la colonie » (ANSOM, 1895-1940 : 34-28). Dans ce processus, le village de Baléko situé alors sur la rive droite de la Niégré sera déplacé dès 1925 sur le nouvel axe, ce qui permettra à l'administration coloniale de déclarer cette zone un *no man's land* en vue de son classement en 1937.

D'autre part, des communautés bété de Gagnoa mises à contribution dans le tracé de cette voie coloniale choisirent par la suite de s'installer en pays

Godié où ils fondèrent un village appelé Tchématché à la mémoire de leur ancêtre qui portait ce nom, comme il ressort du récit de fondation suivant : « Les fondateurs de Tchématché viennent d'un village de Gagnoa qui s'appelle Digbayo. Le chef du village était alors Dogbo Guédé dont les aides étaient Rabet Mahi et Yakoli Goli. En ce moment là, les villageois étaient chargés d'entretenir le tronçon de route qui les concernait mais les jeunes de Digbayo avaient refusé d'accomplir cette corvée. Quand la nouvelle est parvenue au commandant de cercle, il a dépêché sur les lieux des gardes commandés par un certain Boussou. Les notables du village furent battus par les gardes et le sous-chef, Rabet Mahi fut terriblement atteint. Cette situation n'a pas plu à ses frères, Rabet Témézéré et Lakpa Groprou qui décidèrent d'aller s'installer en pays godié. Lakpa Groprou, pour avoir demandé et obtenu la forêt au chef de canton Dakpa, est considéré comme le fondateur de ce village qu'on avait, au départ, voulu dénommer Digbayo (en souvenir du village d'origine) mais qui, sur insistance du commandant Chartier, a été finalement appelé Tchématché » (16). Cette profonde antériorité des habitants actuels de Tchématché permet de les classer parmi ces allochtones qu'Alfred Schwartz a qualifié d'allochtones-autochtones (SCHWARTZ, 1973 : 6). Ceci est d'autant plus justifié qu'ils sont arrivés sur ce site en même temps que les villages godié déplacés par l'administration coloniale dans les années 1920. Toutefois, ils n'en sont pas moins issus du mouvement migratoire provoqué par l'œuvre de colonisation comme ce fut d'ailleurs le cas de plusieurs autres communautés africaines parmi lesquelles on peut citer les actuels « Manois » de Sassandra.

Contrairement aux Bété de Tchématché qui peuvent être qualifiés « d'immigrés des travaux publics », les Manois dans leur grande majorité arrivent à Sassandra pour être employés sur les plantations et les chantiers des Européens. C'est le cas des fondateurs de Safa-Manois, campement d'originaires de l'ancien cercle de Man comme l'indique le chef Doh Gabriel : « Ce sont les Blancs qui, en 1937, nous ont transféré ici à partir directement de nos villages pour travailler sur les chantiers d'un forestier appelé Beaumont. Ce chantier était situé à 9 km de l'actuel Safa-Manois. C'est seulement après le départ de Monsieur Beaumont que nous avons décidé de faire des plantations pendant que nous étions à Kokolopozo-Dioulabougou » (17). Selon les informations recueillies auprès des communautés d'origine guéré, vivant actuellement au campement situé à 31 kilomètres de Sassandra et connu sous le nom de PK31, l'ouverture des chantiers de Mr Beaumont se situerait au

16. Récit recueilli auprès de Dédy Balou Gaston, doyen d'âge du village de Tchématché, 15 mai 1993.

17. Récit de Doh Robert, chef de Safa-Manois. Enquêtes IBO à Safa-Manois le 18-04-1993.

début des années 1930. Même si ce groupe de Manois a contribué à l'ouverture du troisième axe colonial de communication, il devrait, à la différence des ressortissants bété arrivés à la faveur des premiers travaux publics de l'époque coloniale, être qualifié « de colonat européen ».

Par ailleurs, une importante communauté de Manois, fuyant les travaux forcés dans le cercle de Man où la colonisation a été non seulement « tardive mais d'emblée fondée sur une répression systématique et extrêmement brutale » (CHAUVEAU, 1987), s'est réfugiée à Sassandra. Elle y a constitué un volant important de main-d'œuvre pour les entreprises portuaires et pour les planteurs européens, notamment de banane. Des reliques de peuplement ancien de Guéré et de Yacouba (campements Ténébly, Garaoulé, Wobesso, Mao Robert, etc.) encore repérables sur la route allant de l'ancienne scierie Vilarosa vers Sahoua attestent de l'historicité de la présence de Manois en pays bakwé de Sassandra. Les activités portuaires mobilisaient aussi une communauté importante de ressortissants de l'Ouest de la Côte-d'Ivoire. La structuration spatio-toponymique actuelle de la ville de Sassandra est marquée par l'existence de quartiers bété et guéré. L'expansion des activités portuaires, avec pour corollaire l'extension du phénomène krouman, constitue le fait colonial ayant marqué fondamentalement le peuplement contemporain de la région de Sassandra. Ces Manois travaillant au port et naviguant sur les divers bateaux étaient qualifiés de kroumen, comme d'ailleurs tous les Africains exerçant cette profession.

La profession de krouman, c'est-à-dire d'auxiliaires de la marine marchande européenne, qui de nos jours occupe encore certains habitants de Sassandra, a exercé un impact notable sur le peuplement de cette région. Entraînant des « expatriations temporaires » des hommes (pouvant durer plusieurs mois), ce phénomène est susceptible de perturber le mécanisme endogène de production et de reproduction des populations locales. Les régimes matrimoniaux, les calendriers agricoles et les relations traditionnelles entre les générations subissaient des changements malgré les efforts déployés par les aînés afin de canaliser la circulation des richesses induites par le « phénomène krouman ». La société locale de Sassandra n'est d'ailleurs pas la première à subir l'influence de tels phénomènes, car en fait, il s'agit là de rapports marchands qui entraînent nécessairement la déstructuration des rapports sociaux de type communautaire.

Apanage des seuls ressortissants de la région côtière, la navigation a pris, depuis l'instauration du système colonial, une dimension nationale impliquant les différentes ethnies du pays. Même si, au début du siècle dernier, les navires européens trafiquant le long des côtes du Golfe de Guinée considéraient déjà le site de Sassandra comme une place de commerce à part entière, les dispositifs d'une exploitation efficiente de ce site en qualité de

port n'ont été créés qu'à l'installation du système français de mise en valeur de la colonie de Côte-d'Ivoire. En 1910, 102 bateaux opéraient régulièrement au port de Sassandra et un wharf de 170 mètres de long, destiné à conjurer les effets de la barre, a été construit en 1914 (SCHWARTZ, 1989 : 314). Dès 1936 un second wharf fut mis en chantier, mais en raison de la deuxième guerre, il n'a pu être inauguré qu'en 1951. Des maisons de commerce d'origine européenne s'implantèrent massivement à Sassandra (18). Ces maisons de commerce se présentaient par ordre d'ancienneté de la manière suivante : R. et W. King de Bristol ; Lucas de Bristol ; Harding, originaire de Sierra-Léone ; W. D. Woodin and C<sup>o</sup> de Liverpool ; J. Benn Arcagye, fils du Vieux Boni de Jacquville, commandité par la Société coloniale française de la Côte de Guinée ; Sartilly, sujet canadien ; Rider Son and Andrew de Bristol ; l'Omnium colonial français (THOMANN, 1901 : 40).

Dans la hiérarchie interne des sociétés de ce genre en Côte-d'Ivoire, les agents des comptoirs installés à Sassandra occupaient la seconde place, immédiatement après ceux en fonction à Grand Bassam ou à Abidjan, comme en témoigne Roger Cousin : « Il faut dire une chose, c'est que, même après la création du port d'Abidjan et tant que le port de Sassandra a été actif, tous les agents des comptoirs de Sassandra étaient les seconds de ces gens-là. Vous aviez l'agent général de la CFAO qui était à Abidjan ; au point de vue hiérarchique, le second était l'agent de Sassandra. À la SCOA, la CFCI, c'était la même chose. Parce que Sassandra était le port de l'Ouest et toutes les marchandises qui étaient distribuées dans l'Ouest étaient déchargées à Sassandra » (19).

Toutes ces maisons de commerce employaient un personnel d'origine tant européenne qu'africaine. Certains agents africains ont pu ensuite se reconverter en agriculteurs et s'installer dans l'arrière-pays de Sassandra. Ce

18. Jusqu'en 1917, le poste douanier de Grand-Drewin figurait dans les statistiques économiques de la colonie de Côte-d'Ivoire. En effet, au début du xx<sup>e</sup> siècle, Grand-Drewin a été érigé en un poste (au même titre que Boutoubré, Guidéko) dirigé par un agent des douanes. Des déchargements et chargements de bateaux y avaient même lieu. Mais la seule véritable bâtisse économique de Grand-Drewin a été l'huilerie fondée en 1910 par le capitaine Schiffer, rachetée en 1919 par l'Union Tropicale des Plantations (UTP) qui l'a cédée gratuitement à l'IRHO en 1942. En l'état actuel de nos connaissances, aucun document d'archives n'atteste de l'implantation d'une maison de commerce à Grand-Drewin bien que proche de Sassandra (et peut-être pour cette raison). Thomman le déplore d'ailleurs : « Malheureusement, ce petit havre si sûr est en dehors de la zone douanière par la faute des maisons anglaises King, Lucas et Woodin, qui, lorsqu'elles se sont installées avant l'occupation française, ont mal choisi leur terrain. Quand nous sommes arrivés en 1893, nous avons bien été obligés de mettre le poste de douane là où était le commerce » (ANSOM, Br. 10106 D : 7).

19. Enquêtes IBO, Sassandra, juin 1993.

fut le cas de Yao Appéla, dit Djiglè qui, arrivé à l'agence de la CFCI de Sassandra dans les années 1920, s'est établi en pays godié où il a initié un domaine agricole, après avoir démissionné de cette société en 1938 (IBO, 1995). Les performances agricoles et la notoriété qu'il a acquises au cours de sa vie active (1938-1967) ont permis à Yao Djiglè d'organiser, dès 1957, une première vague d'immigration baoulé dans la région de Sassandra (ANCI, I-11-5, 1960). Cette vague de migrants s'est orientée vers le pays bakwé de Sassandra, d'abord sur le terroir du village de Pauly-Brousse, pour ensuite s'étendre sur ceux des autres villages de cette ethnie. Ces « protégés » de Yao Djiglè constituent la dernière vague de migrants ivoiriens durant la phase coloniale du peuplement de la région de Sassandra.

Ce brassage ethnique s'avérerait toutefois incomplet sans allusion à l'histoire de la communauté burkinabè. Malgré le rétablissement de la colonie de la Haute-Volta par l'administration en 1947, certains Voltaïques arrivent en Côte-d'Ivoire de leur propre gré, d'autres par le biais du Syndicat Interprofessionnel pour l'Acheminement de la Main-d'œuvre (SIAMO) créé en 1951 par les employeurs de Côte-d'Ivoire. En ce qui concerne les actuels Burkinabè de Sassandra, cette région constitue la deuxième étape (pour la plupart) de leur itinéraire migratoire (20). Les premiers arrivent dès la fin des années quarante et se mettent au service des planteurs de banane qu'ils suivent d'ailleurs dans l'agrumiculture au cours des années soixante. Les campements burkinabè repérés en pays bakwé, Burdoncle, C.A.S.A., Pauly-Chantier, Bossar attestent de cette profonde ruralité des Burkinabè. Même ceux qui sont établis à Sassandra s'adonnent exclusivement à l'agriculture ; c'est d'ailleurs le cas du chef des Burkinabè (Sankara Mamadou) vivant à Groudou et de Kaboré, président du conseil d'administration de la COOPAGRUM.

L'environnement forestier, qui est à la base du développement de l'économie de plantation, a favorisé aussi, et très tôt, l'exploitation forestière dont

20. En voici quelques témoignages. « Je m'appelle Sankara Mamadou. Je suis arrivé à Sassandra en 1949 pour rejoindre mon grand frère, Sankara Moussa dont la plantation se trouvait à l'actuel emplacement de la gendarmerie. Mais avant d'arriver ici, j'ai d'abord travaillé à Azaguié sur les plantations de banane d'un Abey » (extrait de l'entretien que nous a accordé le chef des Burkinabè de Sassandra en Avril 1994). « Je m'appelle Sawadogo Salam. Je suis arrivé en Côte-d'Ivoire en 1947 pour travailler sur la carrière d'Azaguié. Dans les années cinquante (1956 à 1957) j'ai travaillé avec les Eaux et Forêts en pays godié de Sassandra. En 1959, je suis arrivé comme manoeuvre sur la plantation SOGIS près de Sahoua. En 1962, j'ai obtenu une portion de forêt sur le terroir de Pauly-Brousse et depuis je vis ici » (récit du chef de Pauly-Chantier, juin 1994). « Je m'appelle Ouédraogo Hamidou, je suis mossi. Je suis arrivé par le biais du SIAMO chez Walter Bossar qui faisait de la banane, le 30 mai 1956. De 1956 à 1957 j'étais employé chez Bossar. Le 21 mars 1967 j'ai été embauché par Monsieur Von Blon de la Société C.A.S.A. J'ai créé ma plantation dès 1968... » (Entretien du 15 juin 1994).

l'histoire locale s'ordonne en quatre périodes : de la fin du XIX<sup>e</sup> aux années 1920 ; années 1920-1954 ; années 1954-1970 ; de 1970 à nos jours. La période allant de la fin du XIX<sup>e</sup> aux années 1920 était dominée par les coupeurs de bois d'acajou individuels, aussi bien Africains qu'Européens ; ils permirent au port de Sassandra d'exporter près de 340 tonnes en 1906, plus de 500 tonnes d'acajou en 1912 et près de 1 000 tonnes, toutes essences confondues, en 1913 (ANCI, 1896-1936). Des quatre exploitations forestières recensées en 1913, deux appartenaient à des Européens et deux à des Appoloniens, selon les termes d'un rapport économique d'ensemble établi sur le cercle de Sassandra. Cette période des pionniers de l'exploitation forestière s'achève vers la fin des années 1920, lorsqu'à l'image de ce qui s'est passé au niveau de toute la colonie de Côte-d'Ivoire (IBO, 1993 : 96), tous les petits exploitants forestiers, tant africains qu'euro-péens, ont été victimes de la concurrence interne à la profession. Les prémices de cette rupture apparaissent bien avant, car en 1922 on mentionnait déjà l'existence à Sassandra d'une société dénommée Société Industrielle du Bois (SIB) exploitant non seulement des acajous, mais également d'autres essences (MENIAUD, 1922 : 18).

À partir de 1924, l'exploitation forestière s'est, en effet, élargie à d'autres essences forestières. Elle nécessitait des investissements importants dans la mesure où l'acajou de « proximité » ayant été épuisé, il fallait aller le chercher plus loin, tout comme les autres essences. Les rails decauville apparurent alors dans le paysage forestier et les plus petits, en majorité des Africains (qui ont d'ailleurs toujours « fait société » pour couper et tirer le bois) ne pouvant pas suivre la nouvelle dynamique, ont dû soit se mettre au service des gros exploitants (la sous-traitance forestière remonterait à cette période), soit se reconvertir dans la culture de cacao et café, par exemple. L'exemple de cette société qui obtint 200 000 ha en 1930 sur l'ensemble des 306 450 ha de concessions rurales attribuées en Côte-d'Ivoire entre 1925 et 1930 (GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AOF, 1931 : 110), est très illustratif de ce phénomène de « concentration » de la filière bois au bénéfice des gros exploitants. De même, cette concurrence liée plus à la professionnalisation de la filière qu'à une politique discriminatoire de l'administration coloniale, anéantit également certains exploitants forestiers de souche européenne. Une telle mutation n'a pas eu que des inconvénients, puisqu'elle a permis à la colonie d'atteindre des chiffres record en 1927 et 1928 quand ont été exportées respectivement 136 000 et 137 000 tonnes de grumes (ANSOM, 1950 : 11). Il s'agit donc, nous semble-t-il, d'une dynamique interne à la « filière bois » générant ses propres contradictions qu'on qualifierait de fondamentales, au regard de celles induites par l'administration coloniale, qui bien qu'importantes ne jouaient qu'un rôle de second plan. La crise économique mondiale de 1929, même si elle n'est effective en Côte-d'Ivoire qu'après 1930 (KIPRÉ, 1976), a exercé une influence négative sur les activités forestières, et donc

sur les acteurs. Il suffirait pour s'en convaincre de noter qu'en 1932, la Côte-d'Ivoire n'a exporté que 30 000 tonnes de grumes contre 137 000 en 1928. Cette deuxième période de l'exploitation forestière à Sassandra allant de la fin des années 1920 à 1954 a été marquée par des noms comme Coulon et Duteil, Mouragués, Swander, Beaumont, Girod qui opéreront, eux aussi, à titre individuel (mais cet individualisme n'est qu'apparent puisqu'ils ont tous des associés en Europe) jusqu'à la publication de l'inventaire forestier du Sud-Ouest ivoirien en 1954. Cette date marque le début de la révolution forestière en Côte-d'Ivoire qui va durer jusqu'aux années 1970. C'est l'époque des grands forestiers sédentaires à Sassandra comme Deneuve et Vilarosa dans l'arrière pays bakwé, mais celle aussi des sociétés forestières telles SAFA, CFS, CFI et la SPTR ayant ouvert des chantiers tant dans le pays godié qu'en pays bakwé. Cette troisième période se distingue par l'exploitation anarchique des ressources forestières de la région de Sassandra. De 38 729 tonnes en 1958, l'exportation de grumes par le port de Sassandra passe à 364 200 tonnes en 1969 (SCHWARTZ, 1989 : 571 et 573), malgré la transformation faite sur place par les deux scieries (Vilarosa et SOCOGIFR) que comptait la ville depuis 1958. La dernière période de l'histoire forestière de Sassandra part de la fin des années 1970 jusqu'à nos jours et se caractérise par la raréfaction des essences dites nobles et, surtout, par le « nomadisme » des exploitants forestiers.

L'impact de l'exploitation forestière sur le peuplement de la région est capital à un double point de vue. D'abord, le rôle du forestier dans l'ouverture des voies de communication terrestres le situe en amont du processus global de destruction de la forêt dense dans les pays tropicaux de manière générale, et à Sassandra en particulier. Selon les statistiques des services des Travaux Publics de la ville de Sassandra, plus de 80 % du réseau routier (évalué en 1991 à 2 052 km) du département de Sassandra ont été l'œuvre des forestiers. Ensuite, le peuplement contemporain de la région, dominé par l'immigration de planteurs de cacaoyers, s'ordonne sur les pistes et les emplacements (les parcs à bois, les campements de travailleurs des chantiers) aménagés par les forestiers. Certains toponymes actuels, Baléko-Scierie, Carrefour CFS, Chantier, Pauli-Chantier, Safa-Manois, etc. indiquent clairement le rôle de l'exploitation forestière dans la structuration de l'espace et la configuration humaine de la région de Sassandra durant la dernière phase de peuplement.



## L'ÉMERGENCE DES FRONTS PIONNIERS ET LA NOUVELLE DYNAMIQUE DE PEUPEMENT DANS LA RÉGION DE SASSANDRA (1960-1994)

Longtemps entravées par les contraintes coloniales, les tendances lourdes actuelles (immigration étrangère, économie de plantation, exploitation forestière) vont se développer « librement » et induire la présente configuration humaine de la région de Sassandra. En 1991 « seulement 25 % des résidents appartiennent aux ethnies autochtones de la sous-préfecture de Sassandra et 50 % sont originaires de pays étrangers » (VIMARD et GUILLAUME, 1991 : 143). D'autre part, près de 85 % de cette population s'y sont installés-seulement après 1965 (DDARA, Sassandra, 1991). Alors que 46 564 habitants étaient recensés en 1975, le département de Sassandra en comptait 108 090 au recensement de 1988, soit un taux d'accroissement annuel de près de 7 %, ce qui représente pratiquement le double de la moyenne nationale se situant autour de 3,70 % (DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1988 : 69). Cette « explosion » démographique est liée à l'action volontariste de l'État ivoirien en matière de création de nouveaux pôles de développement agro-industriel (Palminindustrie à Bolo ; COCI-COOPAGRUM<sup>(21)</sup>) ainsi qu'à la création d'un réseau de communications viables (pistes, routes carrossables et voie « côtière ») et à la migration spontanée vers les immenses richesses forestières demeurées quasiment inexploitées jusqu'au boom cacaoyer des années 1970 (LÉONARD, 1993).

Depuis l'indépendance, le peuplement de la région de Sassandra est caractérisé par une forte spécialisation de ses principales composantes. La création du complexe agro-industriel de la Palminindustrie à Bolo est à l'origine d'une immigration burkinabè ayant fourni 60 % des 882 agents permanents que la société employait en mars 1992. En effet, face à la pénurie de main-d'œuvre agricole, la Sodepalm, devenue la Palminindustrie, avait établi un réseau de recrutement de travailleurs voltaïques, dont le centre se situait à

21. S'il est établi que des Européens, dont Louis Von Blon (le pionnier de l'agrumiculture à Sassandra), détenaient des distilleries d'huile, la création du COCI est bel et bien l'oeuvre de l'Etat ivoirien et s'inscrit d'ailleurs dans la dynamique de la fondation des SODE en Côte-d'Ivoire. La création du Consortium s'est faite sur la base de l'existant et l'État a dédommagé les Européens qui détenaient ce matériel. « C'est... qu'entre 1967 et 1970 le verger de Sassandra passe de 1000 à 2000 ha et qu'est décidée en même temps la création d'une usine moderne, dans laquelle doit être traitée la totalité de la production agrumicole. Celle-ci voit le jour dès la fin de l'année 1970 et est confiée à une société d'économie mixte (dont l'État possède au départ 50 % des actions), le COCI (Consortium des Agrumes à essences et plantes à parfum de Côte-d'Ivoire). Un an après, les six distilleries sont rachetées d'autorité à leurs propriétaires, lesquels ont certainement plus à perdre qu'à gagner dans cette évolution » (Pillet-Schwartz, 1989 : 575). Créée en 1975, la COOPAGRUM détient depuis 1980 (par la bienveillance de l'État) 64 % des actions du COCI.

Abengourou. C'est par ce biais, étrangement, semblable à celui institué en Côte-d'Ivoire par l'autorité coloniale dans les années trente (un arrêté du gouverneur de la Côte-d'Ivoire en date du 11 août 1933 portait création de villages de colonisation voltaïque de 1934 à 1938), que la plupart des travailleurs burkinabè sont arrivés sur le complexe de Bolo.

Les Burkinabè se distinguent non seulement par leur dynamisme dans l'agrumiculture mais également dans la cacaoculture. Les facteurs historiques expliquent également cette implication, étant entendu que la majorité des actuels agrumiculteurs d'origine burkinabè étaient déjà employés comme manœuvres sur les plantations de banane des Européens (Guy Bourdoncle, Louis Von Blon de la société C.A.S.A. ; Walter Bossar, etc.).

Contrairement à cette polyvalence de la communauté burkinabè, les Baoulé de Sassandra se présentent comme les principaux acteurs de la cacaoculture et se concentrent dans les zones forestières propices à cette spécialisation, notamment en pays godié (Baléko-Niégré, Sago), kodia (Boutoubré, Zaébré, Médoh) et en pays bakwé (Pauly-Brousse, Sahoua, Lobakouya, Balékouya).

La croissance démographique des villages et la multiplication des campements constituent la deuxième caractéristique du peuplement en cette dernière période. Si le développement des campements allogènes traduit le mouvement pionnier de l'occupation des sols à Sassandra depuis les années 1970, la dynamique démographique observée dans les villages autochtones pourrait s'expliquer partiellement par des retours d'anciens citadins touchés par la crise des années 1980-1990 et de jeunes déscolarisés revenant en famille pour attendre des jours meilleurs. Ce ne sont que des replis stratégiques (CHAUVEAU, 1993).

La dernière caractéristique de la dynamique actuelle du peuplement dans la zone d'étude se manifeste par la permanence des litiges entre les communautés en présence. Les questions foncières représentent les principales causes de ces conflits et sont la conséquence de la compétition à laquelle se livrent les différents acteurs. Cette prééminence des questions foncières appelle quelques commentaires.

Les litiges forestiers prouvent avant tout que les alliances territoriales multiséculaires existant entre les ethnies autochtones de la région et les règles coutumières de la gestion foncière à l'intérieur de chaque communauté s'avèrent désormais inopérantes. Le conflit qui oppose les villages de Pauly-Brousse et de Misséhi en est une parfaite illustration en ce sens qu'il découle, selon le chef neyo de Misséhi, de la transgression des limites de leur terroir par les habitants actuels de Pauly-Brousse. En effet, selon lui, « les habitants de Pauly sont des Bakwé donc des étrangers. Quand ils arrivèrent sur notre terre, ils furent installés par notre ancêtre, Douka Gnagbé, après qu'il leur

ait infligé une lourde défaite dans la guerre qu'il a été contraint de leur livrer car les gens de Pauly s'étaient installés sans son autorisation. Malgré cette défaite, l'ancêtre leur a permis de s'établir tout en leur indiquant la frontière, la rivière Douwili. Cette limite a été aujourd'hui franchie par les gens de Pauly. C'est ce qui est à l'origine du litige qui nous oppose à eux depuis 1958 » (22). Ces litiges de forêt attestent aussi de la rupture du contrat social entre les aînés et les cadets à propos de la gestion du foncier. On ne saurait, en effet, expliquer autrement la perpétuelle remise en cause de la part des cadets des cessions foncières réalisées par les aînés des lignages. L'analyse des procès verbaux de la « Commission ad hoc chargée du règlement des litiges forestiers », mise en place à Sassandra par la sous-préfecture, montre la prééminence de ces cas de remise en cause. Ainsi on y lira par exemple que « Kouadio Konan (allochtone) a été installé en 1982 par Koupa Robert (autochtone) et que Totchim Djabo (allochtone) a été installé en 1988 par Guiro Guiré Georges (autochtone) sur la même parcelle ».

Ces conflits dits de superposition sont indissociables du processus de régression de la forêt vierge dans la région, qui aura une influence certaine sur l'orientation future de la dynamique de peuplement.

## **EN GUISE DE CONCLUSION : QUELLE AUTOCHTONIE POUR UNE SOCIÉTÉ AGRAIRE PLURIELLE ?**

Appréhendée dans la longue durée et à travers les principales caractéristiques de ses différentes composantes, l'histoire du peuplement de Sassandra se présente comme un processus mouvementé, continu et très complexe. Il est particulièrement difficile d'envisager l'issue de ce processus tant il est influencé par des facteurs exogènes très souvent imprévisibles. Toutefois, son évolution à venir dépendra, en grande partie, de la capacité des agents économiques actuels à saisir les opportunités qui seront offertes, non seulement par les marchés mondiaux des produits tropicaux qui ont conditionné sa dynamique antérieure depuis, au moins, la pénétration coloniale, mais aussi, et de façon croissante, par le marché national. En d'autres termes, la dynamique de peuplement de la région de Sassandra reflète intégralement l'évolution globale de la société ivoirienne en cette fin du deuxième millénaire et ne saurait, de manière fondamentale, se soustraire aux mouvances socio-politiques et économiques qui y ont cours.

Mais au-delà de ces aspects structuraux, la question de la dynamique du peuplement actuel se pose aussi en termes de définition de l'identité construite et vécue par les différents éléments en présence. Il s'agit en fait d'un jeu de

22. Récit de Lobognon Yorokoué, chef du village de Misséhi. Enquêtes IBO, 18-02-1993.

la complexité des identités à géométrie variable engendrant une « autochtonie nouvelle ».

À côté d'une « autochtonie secondaire » pluriséculaire revendiquée par les Neyo, Bakwé, Godié et Kodia, se construit une « autochtonie nouvelle » (une allochtonie presque séculaire), en tant que le produit d'une histoire liée au processus migratoire accéléré par la création de routes depuis la pénétration coloniale. On est en droit, du moins en théorie, de se demander qui de ce Neyo de Groudou et de ce Français vivant à Sassandra depuis 1938 sur les traces de sa famille, manifeste le plus fort attachement au terroir de Sassandra. Comment interpréter autrement la susceptibilité de ces Français implantés à Sassandra depuis la période coloniale d'être qualifiés de colons, sinon par le sentiment d'appartenir désormais à une communauté locale spécifique.

L'autochtonie nouvelle se manifeste également dans les comportements actuels des populations. Ainsi ce Français qui vit en pays godié depuis au moins 1954 s'intègre à la société locale non pas seulement à travers la mise en valeur économique de son domaine, mais également par l'adoption des habitudes alimentaires, des procédés préventifs et curatifs des Godié, fait révélateur d'une intégration parfaite.

La raréfaction de la ressource forestière et l'aggravation des litiges autour du foncier génèrent de nouveaux espaces de confrontation et provoquent, de ce fait, des recompositions identitaires contribuant à formaliser l'autochtonie nouvelle. Elle se manifeste, par exemple, en réponse aux pressions exercées par les gestionnaires des forêts classées sur les communautés paysannes. Les oppositions internes sont mises en veilleuse à l'occasion des réunions des Commissions Paysan-Forêt (CPF) ou des comités de gestion des séries agricoles parrainées par les agents de la SODEFOR. À Moussadougou, en forêt classée de Monogaga, les autochtones d'origine (les Wanné et les Bakwé) se concertent avec les allochtones de longue durée (Koulango, Baoulé, Wouan, Lobi) pour adopter une position commune face à la pression de l'administration. Le phénomène de co-gestion des séries agricoles concédées par la SODEFOR à des communautés vivant à l'intérieur des forêts classées de l'État accélère le processus de consolidation d'une « identité partagée », l'un des facteurs fondateurs de « l'autochtonie nouvelle ». La communauté d'intérêts constitue le socle de cette « autochtonie nouvelle ». Les obligations liées à une position d'allochtonie, même de longue durée, s'effritent pour faire place à la solidarité agissante consécutive à la précarité situationnelle qui crée des liens communautaires d'un type nouveau, expression de l'autochtonie nouvelle.

L'espace de Sassandra, qui a accueilli plusieurs générations d'immigrants européens et africains ayant traversé (avec les autochtones d'origine) des moments de prospérité économique, mais également des moments de crises (la suppression de l'escale bananière (1967), le transfert du port en 1972 et la grande récession des années 1980), sert de cadre à l'émergence d'une nouvelle identité qui se présente comme une synthèse qualitative de cultures. Les réflexions à venir sur l'histoire sociale et comparative des communautés particulières de Sassandra permettront d'approfondir cette théorie.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABRAMOVA (C. Y.), 1978. *L'Afrique. Quatre cents ans de traite négrière* (en russe). Moscou, Éditions Naouka, 283 p.
- ANOUMA (R.P.), 1976. « Une modalité du travail forcé : la prestation en Côte-d'Ivoire de 1912 à la veille de la seconde guerre mondiale ». *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I, tome IV (histoire) : 61-86.
- ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE-D'IVOIRE (ANCI), 1906. Cercle du Bas-Sassandra ; poste de Sassandra. Rapports mensuels 1906, 1EE 157 (5/1).
- ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE-D'IVOIRE (ANCI), 1917. Cercle du Bas-Sassandra. rapports trimestriels du gouverneur de la colonie de Côte-d'Ivoire, 1EE 157 (2/4).
- ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE-D'IVOIRE (ANCI), 1921. Agence générale des colonies, ministère des colonies. Recensement de la population des colonies françaises, carton 3.
- ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE-D'IVOIRE (ANCI), 1960. Région du Sud-ouest de la Côte-d'Ivoire. Première étude de planification, 1960, I-11-5.
- ARCHIVES NATIONALES DE CÔTE-D'IVOIRE (ANCI), 1896-1936. - Rapports et correspondances relatifs à la situation agricole, économique et zootechnique, 1896-1936, 1RR36
- ARCHIVES NATIONALES DE LA FRANCE, Section Outre-mer (ANSOM), 1895-1940. Rapports périodiques annuels 1895-1940, CI, 2G : 34-28.
- ARCHIVES NATIONALES DE LA FRANCE, Section Outre-mer (ANSOM), 1958. Conseil du Gouvernement de la Côte-d'Ivoire, Rapport sur l'activité générale du conseil de gouvernement et sur la marche des services publics territoriaux pour l'année 1957 présenté à l'Assemblée territoriale par monsieur le vice-président du Conseil de Gouvernement, Imprimerie du gouvernement, Abidjan, 50284, 350 p.
- ARCHIVES NATIONALES DE LA FRANCE, Section Outre-mer (ANSOM), Côte-d'Ivoire, 1950. Discours d'ouverture de la 2<sup>e</sup> session ordinaire (30 octobre 1950) du conseil général et rapport sur la situation du territoire par le gouverneur Laurent Péchoux, Imprimerie du gouvernement, Abidjan, 50284.143 p.
- BABA KAKÉ (I.), 1988. *La traite négrière*, Paris, ACCT-Francopoche, 110 p.
- BÈHRENS (C.) 1974. « Les Kroumen de la côte occidentale d'Afrique ». *Travaux et Documents de géographie tropicale*, n° 18, CNRS-CEGT, Paris, 243 p.
- CHARTIER (J.), 1925, « Un cercle de la Côte-d'Ivoire : le cercle du Bas-Sassandra ». *Afrique française, renseignements coloniaux*, n° 4.

- CHAUVEAU (J. P.), 1985. Milieu naturel. Société et intervention extérieure : mise en perspective historique de quelques exemples en zone forestière ivoirienne. Orstom, Paris, 23 p.
- CHAUVEAU (J. P.), 1987. « La part baoulé. Effectif de population et domination ethnique : une perspective historique ». *Cahiers d'Études Africaines*, 105-106, XXVIII, 1-2 : 123-165.
- CHAUVEAU (J. P.), 1993. « Pression foncière, cycle domestique et crise économique. Étude de cas en Côte-d'Ivoire forestière (version française de la communication présentée à la conférence internationale sur le cacao à Bali (Indonésie), en 1993) ». *Bulletin du GIDIS-CI n° 10*, avril 1995 : 12-37.
- DELAUNAY (K.), 1995. « Les pêcheurs fante à Sassandra dans le contexte économique local », in Séminaire ENSEA-Orstom *Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra*, Sassandra, 14-16 juin 1995, 17 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE ET DE LA COMPTABILITÉ NATIONALE, 1991. Séminaire national de présentation des résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-1988), Abidjan : 18-21 novembre 1991.
- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, 1991. Rapport annuel : gestion 1991, Sassandra, 55 p.
- GOKOU (Y.), 1977. Histoire du Bas-Sassandra de 1893 à 1920 : les débuts de l'ère coloniale (thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, histoire), Paris-I, 434 p.
- GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AOF. Exposition coloniale internationale, 1931. La Côte-d'Ivoire, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris, 131 p.
- GUILLAUME (A.) et VIMARD (P.), 1994. « Fécondité, crise économique et différenciations sociales à Sassandra (sud-ouest de la Côte-d'Ivoire) », in Séminaire International ENSEA-ORSTOM, *Maîtrise de la croissance démographique et développement en Afrique* (Abidjan, 26-29 novembre 1991), Éd. Orstom, Paris : 143-168.
- IBO (G. J.), 1993. « La politique coloniale de protection de la nature en Côte-d'Ivoire (1900-1958) ». *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. LXXX n° 298 : 83-104.
- IBO (G. J.), 1995. « Genèse de l'économie de plantation ivoirienne : le cas de Yao Appéla ». *Cahiers d'études africaines*, 138-139, XXXV (2-3) : 541-562.
- KIPRÉ (P.), 1976. « La crise économique dans les centres urbains en Côte-d'Ivoire, 1930-1935 ». *Cahiers d'études africaines* 61-62, XVI (1-2) : 119-146.
- KIPRÉ (P.), 1987. Mémorial de la Côte-d'Ivoire. La Côte-d'Ivoire coloniale. Éditions AMI, Abidjan, tome II, 307 p.
- LÉONARD (É.), 1993. *Différentiation et reproduction des exploitations agricoles dans le Sud-Ouest ivoirien : une typologie des systèmes de production*, Orstom, Centre de Petit Bassam - GIDIS-CI, Abidjan, 345 p.
- MÉMORIAL DE LA CÔTE-D'IVOIRE, 1987. *Les fondements de la nation ivoirienne*. Éditions AMI, Abidjan, tome I., 290 p.
- MENIAUD (J.), 1922. *La forêt de la Côte-d'Ivoire et son exploitation*. Publications africaines, Paris, 127 p.
- PILLET-SCHWARTZ (A. M.), 1989. « Chronique d'une région en mal de décolonisation. La basse vallée du Sassandra (Côte-d'Ivoire) », *Tropiques Lieux et Liens*, Éditions de l'Orstom, Paris : 565-577.

- RENAULT (F.) ET DACET (S.), 1985. *Les traites négrières en Afrique*. Paris, Karthala, 235 p.
- RIEZEBOS (E. P.), VOOREN (A. P.) et al., 1994. *Le parc national de Taï, Côte-d'Ivoire : Synthèse des connaissances*. Tropenbos, Wageningen, 190 p.
- SCHWARTZ (A.), 1973. *Peuplement autochtone et immigration dans le Sud-Ouest ivoirien*. Orstom-BNETD-ARSO, Abidjan, 145 p.
- SCHWARTZ (A.), 1977. *Le dynamisme pionnier dans le Sud-Ouest ivoirien. Ses effets sur le milieu forestier*. Orstom-Unesco, Abidjan, 246 p.
- SCHWARTZ (A.), 1989. *Du Sassandra au Cavally : une anthropologie du sous-développement. L'opération San Pedro et le développement du Sud-Ouest ivoirien*. Thèse de doctorat d'Etat, Université Paris V « René Descartes », Sciences Humaines, Paris Sorbonne, tome I, 441 p.
- SCHWARTZ (A.), 1993. *Sous-peuplement et développement dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*. Éditions Orstom, Paris, 490 p.
- SOUS-PRÉFECTURE DE SASSANDRA. *Tableau généalogique des commandants du cercle de Sassandra de 1894 à 1964*.
- THOMANN (G.), 1901. *À la Côte-d'Ivoire. La Sassandra*. Paris, (ANSOM, Br.10106 D), 47 p.
- THOMANN (G.), 1906. *Cercle de Sassandra, notices publiées par le Gouvernement général à l'occasion de l'exposition coloniale de Marseille*. Édition Crété, Paris, 761 p.
- VILLAMUR (R.) ET RICARD (L.), 1903. *Notre colonie de la Côte-d'Ivoire*. Librairie maritime et coloniale, Paris, 399 p.